

« En milieu rural, l'insécurité sociale est de mise... »

Docteur en sciences politiques, chargé de recherche à l'Odenore et chercheur associé au sein du Laboratoire Pacte, Antoine Rode détaille les caractéristiques de la précarité en milieu rural.

Les voies de l'autonomie

Comme toutes les missions locales, celle de Montreuil Côte d'Opale, dans les Hauts-de-France, développe un accompagnement de proximité global en direction des jeunes de 16 à 25 ans, en matière de formation, d'emploi, d'orientation, de mobilité, de logement, de santé, d'accès à la culture et aux loisirs. Dans ce milieu rural, les problématiques premières sont celles de la mobilité et du logement, relève Stéphanie Bordji-Herchin, la directrice.

« En milieu rural, avant toute chose, un jeune veut son permis. En partenariat avec la PJJ, nous faisons passer l'attestation de sécurité routière, obligatoire aux moins de 21 ans pour suivre les formations au permis. Ensuite, nous présentons toutes les possibilités de financement du permis. »

Avec le Comité local pour le logement autonome des jeunes, ces derniers sont accompagnés dans leurs démarches administratives pour accéder au logement social ou en matière de droit opposable. Au-delà de ces réponses concrètes, la mission locale travaille plus largement sur l'autonomie, afin que les jeunes sachent vers qui se tourner pour quel besoin. Cela concerne aussi l'accompagnement socio-professionnel, mais également la nutrition, l'activité physique et la santé psychique. ●

Union Sociale : L'Odenore a été impliqué dans une étude partenariale portée par le Département de l'Isère et intitulée : *Insécurité sociale en milieu rural en Isère. Qu'est-ce qui a motivé le lancement de tels travaux ?*

Antoine Rode : Le Département de l'Isère a souhaité mener une étude sur la précarité en milieu rural en miroir des nombreux travaux menés pour qualifier la pauvreté dans les villes. Il s'agissait également de mieux comprendre l'impact de la crise sanitaire et de l'inflation sur les populations vivant dans ces territoires. Le Département, comme d'autres acteurs territoriaux, observait un décalage entre un volume de demandes d'aides financières assez stable durant la période et les signaux d'alerte envoyés par les associations qui accompagnent les populations les plus fragiles. Partant de ces différents constats, le Département s'est rapproché de l'Odenore et de l'Agence urbaine de la région grenobloise pour mener cette étude. En tant qu'observatoire spécialisé sur les questions d'accès aux droits sociaux, cette étude nous a permis d'approfondir de précédents travaux sur les trajectoires institutionnelles des habitants et les « dé clics » qui les amènent à s'adresser à des acteurs sociaux.

US : À quelles difficultés sociales les personnes vivant en milieu rural sont-elles confrontées ?

AR : Le milieu rural est marqué par une forte diversité. On ne peut pas totalement généraliser les problématiques constatées en Isère à l'ensemble de notre pays, mais des éléments très marquants peuvent être soulignés. Nous nous sommes avant tout concentrés dans cette étude sur des populations qui vivent des moments de transitions. C'est le cas des jeunes et la transition vers l'âge adulte, des personnes actives qui font appel pour la première fois à une demande d'aide et des nouveaux retraités. Parmi toutes ces populations, nous avons rencontré des personnes qui ont témoigné de leurs privations et



du renoncement à des besoins fondamentaux, notamment sur l'alimentation, ce qui les conduit par exemple à sauter des repas pour nourrir leurs enfants ou à privilégier les aliments les moins chers. La précarité alimentaire est un sujet très sensible dans nos entretiens, avec d'un côté des situations très fréquentes et de l'autre peu de dispositifs d'aide existants sur les territoires d'enquête. Nous pouvons également noter un grand nombre de travailleurs pauvres, parfois dans la fonction publique territoriale, qui en dépit de leur emploi ne peuvent plus joindre les deux bouts. Toutes ces populations, malgré la diversité des précarités, vivent dans la crainte de l'imprévu du quotidien comme une panne de voiture par exemple ou la perte d'une mission en intérim. Elles nous ont également fait part d'un avenir bouché.

US : En quoi cet environnement rural est-il amplificateur de ces difficultés ?

AR : Les populations sur place connaissent de grandes difficultés de mobilité. La voiture coûte cher en entretien et en dépense énergétique. Ces difficultés concernent les jeunes qui ne peuvent parfois pas accéder à un emploi ou s'y maintenir. Elle concerne aussi certains actifs comme les aides à domicile qui, en raison du prix de l'essence et malgré le remboursement des frais kilométriques, voient leurs salaires réduits par les dépenses de mobilité. Nous avons également repéré les problématiques de logement avec des habitations souvent grandes et très mal isolées ou encore un parc de logement social insuffisant, contraignant les bénéficiaires à vivre dans des territoires très isolés, avec des services très peu

accessibles. Il faut toutefois souligner que, dans nos territoires d'enquête, il n'y a pas une totale absence d'acteurs comme les services sociaux, les France services ou les associations. Pour les personnes interrogées, nous avons observé que ces acteurs sont difficilement identifiés. Nous nous sommes également interrogé sur les formes de coopération, ou non, entre ces acteurs, étant donné certaines situations de ruptures de parcours dans l'enquête.

US : Comment les politiques sociales doivent-elles évoluer pour tenir compte de ces difficultés propres au milieu rural ?

AR : Les premiers efforts visent sans doute à mieux documenter ces phénomènes de précarité en milieu rural. Nous avons senti derrière des enjeux sociaux lourds, un fort ressentiment au sein de populations qui se sentent abandonnées des pouvoirs publics. Il conviendrait également de faire en sorte que les acteurs de proximité, qui sont en contact direct avec ses populations soient reconnus comme des membres à part entière de la chaîne de l'action sociale. Je pense évidemment à la secrétaire de mairie, à l'agent de France services, mais également au pharmacien ou encore au médecin de famille, qui peuvent participer à détecter des situations de difficultés sur un territoire. Enfin, il convient de mettre en place des dispositifs de coordination permettant aux acteurs de territoires très isolés de se connaître et de mieux travailler ensemble. ●

Propos recueillis
par Antoine Janbon

Inspirer d'autres territoires...

Lancée en 2023 et achevée fin 2024, l'étude intitulée « *Insécurité sociale en milieu rural en Isère* », s'est tout de suite inscrite dans une dynamique partenariale. « *Nous avons souhaité nous situer dans une perspective de prévention en nous intéressant à des publics susceptibles de basculer dans la pauvreté, ce qui nous permis de décrire des trajectoires de vie. Il s'est aussi agi de donner la parole à 52 personnes concernées pour avoir une vision claire des spécificités de leur situation et de leur ressenti* », explique Marion Chanal, chef de projets en observation et évaluation des politiques publiques au sein du Département de l'Isère. Cette étude devrait servir de base au Département pour déterminer et mettre en œuvre un certain nombre de plans d'actions à l'échelle locale, avec des mesures très concrètes en matière de mobilité ou d'aide alimentaire, comme celle prévoyant la présence d'un référent accès aux droits lors des distributions. Autant d'initiatives qui pourraient inspirer d'autres collectivités locales en milieu rural. ●